

<b>OUVERTURE DE LA SEANCE</b>
-------------------------------

**INTERVENTION DE MADAME TOLSAN, PRESIDENT DE SEANCE**

Je vous remercie, Monsieur le Préfet, d'avoir bien voulu installer les Membres de notre Assemblée pour cette nouvelle mandature.

Il me revient désormais, avant de procéder à l'élection de notre Bureau, de vous faire partager les sentiments qui sont les miens à cet instant.

Le **premier** sera de nous inviter collectivement à **respecter le choix de nos électeurs**, au nom de la démocratie économique qui préside au fonctionnement de notre Institution.

Chacun peut naturellement commenter à loisir ces résultats, mais il nous appartient avant tout d'en prendre acte.

Avec près de 40 % de participation électorale, notre CCI figure parmi les 5 premières CCI de France, et au 3<sup>ème</sup> rang de la métropole quant au niveau de participation atteint.

Nous devons y puiser un sentiment de légitimité qui ne peut que renforcer l'audience de notre Institution.

Mon **deuxième** message sera naturellement de rendre un **vibrant hommage à notre ancien Président Jean-Claude ROCH** qui, par delà les vicissitudes électorales que nous venons de vivre, aura marqué notre CCI par un engagement de chaque instant à servir les entreprises de notre département, et à mener à bien les projets de notre Chambre.

Je souhaite que chacun prenne la mesure de l'œuvre accomplie et de la dignité avec laquelle il a exercé son mandat jusqu'à ce jour, faisant face, comme toujours, à l'adversité, et restant solidaire de ses amis comme de ses engagements.

Mon **troisième** message sera d'inviter les Membres de notre Assemblée à la **cohésion la plus étroite**, au service du développement économique de notre département.

La séquence électorale étant désormais derrière nous, il ne saurait y avoir de raison pour que notre Chambre soit l'otage d'ambitions inassouvies.

Il appartient à chacun d'entre nous de faire preuve de responsabilité, pour que notre action collective soit la plus utile et positive pour notre département, par delà nos sensibilités personnelles.

J'ai à cet égard le devoir de rappeler que, selon les textes qui régissent notre Institution, il n'est pas possible à notre Chambre de délibérer par catégorie ou sous-catégorie professionnelle.

En effet, notre Assemblée ne saurait se résumer à la juxtaposition de l'expression d'intérêts catégoriels, mais se doit de représenter l'ensemble du tissu économique du département dans sa diversité, et de mettre en œuvre des actions poursuivant un objectif d'intérêt général en matière économique.

Ces quelques messages fondamentaux ayant été exprimés, je souhaite à chacun d'entre vous de trouver au sein de notre Chambre un **sens à son engagement** au service de la collectivité, aussi désintéressé pour lui-même qu'enrichissant pour l'économie des Hautes-Pyrénées.

Un mandat consulaire a son **originalité** et sa **noblesse**. Je souhaite que ceux qui découvrent puissent en faire l'apprentissage avec le soutien amical de ceux qui ont, comme moi, le privilège de l'exercer depuis déjà quelques années.

**Enfin**, je forme le vœu, qu'au cours de cette mandature, notre département sorte définitivement de la **crise économique** actuelle et que notre CCI, sous l'impulsion d'un nouveau Président, puisse identifier les voix et moyens de saisir les meilleurs **opportunités** pour une nouvelle croissance économique des Hautes-Pyrénées.

Je vous remercie.

**ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU**

**ELECTION DU PRESIDENT**

**Madame TOLSAN :**

Il nous appartient désormais de procéder au renouvellement de notre Bureau avec l'assistance du benjamin de notre Assemblée, Cédric CALONGE, qui remplira les fonctions de scrutateur.

Je rappelle que, pour chacun des postes de notre Bureau, l'élection se fait à la majorité absolue des membres en exercice aux deux premiers tours, et à la majorité relative au 3<sup>ème</sup> et, s'il y a partage des voix, au bénéfice de l'âge.

Je précise également que, pour l'élection du Bureau, les textes régissant le fonctionnement des CCI prévoient la possibilité pour un Membre empêché de donner pouvoir à un collègue de son choix, et qu'un même élu ne peut disposer de plus d'un pouvoir.

J'inviterai ceux de nos collègues qui disposent d'une procuration à cet effet, de la remettre au scrutateur au moment de procéder au vote.

Je rappelle également que, conformément à notre Règlement Intérieur, notre Bureau se compose :

- d'un Président,
- de six Vice-Présidents, devant nécessairement représenter les 3 catégories professionnelles,
- d'un Vice-Président Secrétaire,
- d'un Secrétaire Adjoint,
- d'un Trésorier,
- d'un Trésorier Adjoint.

Enfin, je signale que, lors du dépôt des candidatures aux élections du 8 décembre 2010, chaque Membre élu a pu attester auprès de Monsieur le Préfet qu'il remplissait les conditions d'éligibilité prévues à l'article L 713-4 du Code de Commerce, et qu'il n'était frappé d'aucune des incapacité visée à l'article L 713-3 du même Code.

Ainsi les conditions prévues pour l'élection des Membres du Bureau se trouvent d'ores et déjà remplies pour chacun des membres de notre Assemblée.

Nous allons procéder en premier lieu à **l'élection du Président**.

Je fais donc appel à candidature(s) pour ce poste.

*Déclaration(s) de candidature(s)*

**Madame TOLSAN**

Nous allons donc procéder au vote, en invitant chaque Membre à se présenter devant l'urne à l'appel de son nom, pour y remettre le bulletin sur lequel figurera le nom de son choix.

*Appel nominatif des membres élus par le DG*

*Dépouillement par le scrutateur*

*Proclamation des résultats par le Président de séance.*

*Nombre de suffrages exprimés*

Ont obtenu :

X..... X voix

Y..... X voix

Blancs ou nuls .....

**Madame TOLSAN**

Je déclare donc élu Président de la CCI des Hautes-Pyrénées,  
Monsieur X,

Je lui adresse toutes nos félicitations, et je l'invite à me succéder à la Présidence de notre Assemblée pour s'exprimer devant nous, et procéder ensuite à l'élection des autres Membres de notre Bureau.

**Intervention du Président élu.**